

2 Politique

Sénat

Le gouvernement interpellé dans les tout prochains jours

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

Lucie Milebou Aubusson Mboussou et ses collègues entendent attirer l'attention de quelques ministres sur un certain nombre de dossiers. Notamment, les ordures ménagères à Libreville et dans les capitales provinciales, la situation de dégradation "avancée" de la "Nationale 1", ainsi que les questions financières et budgétaires de leur institution.



Photo : DR

Le ministre Blaise Louembe (g) a pris part à la réunion présidée par Lucie Milebou Aubusson Mboussou.



Photo : DR

Une séance de travail au Sénat

LA première réunion du bureau et Conférence des présidents du Sénat s'est tenu récemment sous la direction de la présidente de l'institution, Lucie Milebou Aubusson Mboussou. Il en ressort que face à un certain nombre de dossiers "brûlants", les sénateurs entendent interpellé le gouvernement. Plus précisément les ministres des Travaux publics, du Budget et des Comptes publics, ainsi que leur collègue de l'Intérieur. Les échanges au cours cette réunion qui s'est tenue en présence du ministre en charge des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Blaise Louembe, étaient essentiellement axés sur la pro-

blématique du ramassage des ordures ménagères à Libreville et à l'intérieur du pays, la situation de dégradation avancée de l'axe Libreville-Kango sur la "Nationale 1" et les questions financières et budgétaires du Sénat. Par ailleurs, les sénateurs ont passé en revue les différents textes législatifs inscrits à l'ordre du jour et qui seront soumis à l'examen et l'adoption du Sénat lors de la séance plénière. Soulignons que pour cette première session ordinaire de l'année 2018, une vingtaine de projets, propositions et ordonnances ont été présentés à la Conférence des présidents.



Photo : DR

Les sénateurs en pleins travaux.

Ce tour de table a été l'occasion pour la présidente du Sénat d'informer ses collaborateurs sur la correspondance du président de la Cour constitutionnelle relative au contrôle de constitutionnalité par voie d'exception des dispositions de l'article 25 de la loi 39/2010, portant régime judiciaire de protection du mineur. Notons, par ailleurs, que les membres du groupe parlementaire PDG dans cette institution ont sollicité une audience auprès du Premier ministre pour un échange sur les questions ayant trait au fonctionnement de leur institution.

Législatives/Opposition/Débat autour de la la participation ou non de la CNR

La synthèse de Noël Bertrand Boundzanga

SM
Libreville/Gabon

Invité le week-end dernier aux festivités marquant le premier anniversaire du parti "Les Démocrates", cet universitaire qui se réclame de la société civile, a longuement développé le thème "malentendu et controverses sur un agenda politique national". Selon lui, et au terme d'un argumentaire plutôt défendable, la participation vaut mieux qu'un boycott. L'idéal dans ce cas serait "d'expérimenter les candidatures uniques" de la CNR.



Photo : F.M.MOMBO

Noël Boundzanga au cours de son exposé...



Photo : F.M.MOMBO

... en présence de plusieurs leaders de partis de l'opposition.

A l'occasion de la célébration du premier anniversaire, samedi dernier, de "Les Démocrates", parti politique présidé par Guy Nzouba Ndama, l'universitaire Noël Bertrand Boundzanga, un acteur de la société civile et membre du "Club 90", a été invité à s'exprimer dans le cadre de la conférence-débat organisée pour cette circonstance. Le thème portait sur la participation ou non de la Coalition pour la Nouvelle République (CNR), aux prochaines Législatives. Un sujet qu'il juge complexe. En ce sens qu'il

expose l'opposition dite radicale, à une "violente auto-contradiction". Ainsi, le conférencier entame son exposé sur une interrogation aux allures rhétoriques. Celle de savoir comment appuyer la participation d'une activité organisée par un pouvoir dont on conteste la légitimité, sans toutefois le légitimer ? D'autant que ce qui poserait problème, à son avis, n'est nullement la participation proprement dite, mais plutôt les conséquences de celle-ci, selon l'interprétation que l'on voudrait en faire. L'opposition, pour sa part, la considère comme un acte

installant le régime dans ce qu'elle lui refuse. Cependant, s'interroge Noël Bertrand Boundzanga : «Comment peut-on s'assurer que le peuple nous donne le pouvoir si nous ne lui en demandons pas ? Si nous ne participons pas au jeu et à la scène où le citoyen donne le pouvoir ?». Ou encore, poursuit-il, si tel est que le pouvoir semble se donner ailleurs que par les citoyens, «comment fait-on pour restaurer la place du citoyen si nous ne le situons pas à sa place, c'est-à-dire celle de la source de la légitimité et de l'exercice du pouvoir ?». Partant de là, l'orateur pose

les principes généraux qui gouvernent l'action politique au point de vue théorique. Il retient ici, que "c'est sur le terrain que se mène la bataille politique" et que, "le boycott a historiquement échoué, même au sein de l'opposition". D'où, a dit le conférencier, «l'appel au boycott n'est pas un renoncement à l'objectif de l'exercice du pouvoir, mais un rejet du moyen par lequel on y accède». Aussi va-t-il situer les sources et les origines de la controverse, avant de définir la position idéologique des acteurs. À savoir, ceux qui appellent au boycott et ceux favorables à la partici-

pation aux prochaines Législatives. Non sans démontrer les limites des différentes positions. Ainsi, au regard des échecs multipliés jusqu'ici (en ce sens que toutes les voies semblent avoir été épuisées et étant donné qu'elle ne peut ni organiser une insurrection populaire, ni en appeler à un coup d'Etat), Noël Bertrand Boundzanga estime qu'il est nécessaire pour l'opposition d'optimiser la seule voie admise dans le monde contemporain, "en expérimentant les candidatures uniques de l'opposition", c'est-à-dire de la CNR dans le cas d'espèce. D'autant qu'il est essentiel,

soutient-il, pour un parti politique de se battre sur le seul espace de bataille qui lui est disponible. «Les partis politiques doivent aller dans la bataille électorale plutôt que d'abandonner, même si ça donne l'effet d'une légitimation du régime actuel», veut croire le membre du "Club 90". Estimant que les conséquences du boycott pourraient être plus dramatiques que celles de la participation de la CNR au prochain scrutin. A rappeler que certains acteurs politiques avant cet universitaire, ont défendu cette position.